

# Le journal du Parc naturel

Braives - Burdinne - Héron - Wanze



N° 1/2-2021

## VOUS VOULEZ PARTICIPER PLUS ACTIVEMENT À LA VIE DU PARC NATUREL ?

### AVEC L'ÉQUIPE

#### > REJOIGNEZ LES BÉNÉVOLES

Nos projets vous intéressent, vous souhaitez nous donner un coup de main lors d'événements, d'animations ou de formations ou même lors de tâches quotidiennes... Contactez-nous au 085 71 28 92 ou [info@pnbm.be](mailto:info@pnbm.be).

### CHEZ VOUS

#### > ADHÉREZ À LA CHARTE DES APIS JARDINS

Vous pouvez, chez vous, participer activement à l'amélioration du maillage écologique sur le Parc naturel. Quelques aménagements simples de votre jardin permettent de le rendre plus accueillant pour la biodiversité. Contactez-nous ou visitez [www.pnbm.be/apisjardins](http://www.pnbm.be/apisjardins).

### SUR DES ACTIONS CONCRÈTES DE TERRAIN

#### > REJOIGNEZ LE GAN

Vous souhaitez participer à des chantiers de gestions ou des inventaires, venez rejoindre le GAN pour être au courant des différents chantiers nature proposés sur le Parc naturel ([www.pnbm.be/gan](http://www.pnbm.be/gan)).

### FINANCIÈREMENT

#### > DEVEZ MEMBRE OU FAITES UN DON

En devenant membre, vous bénéficiez de réductions, d'un achat groupé de plants de qualité pour des haies indigènes ou de fruitiers.

Cotisation Membre adhérent : ..... 10 €  
Pensionné ou étudiant : ..... 5 €

À verser sur le compte BE82 0682 0910 7068.

COMITÉ DE RÉDACTION : Pascaline Auriol, Frédéric Bertrand, Éric Boon, Mélanie Cuvelier, Amandine Degen, Dominique Delatte, Hadrien Gaultet, Thomas Genty, Sébastien Leunen, Etienne Mossiat, Sandrine Pequet, Inès Van Den Broucke.

EDITEUR RESPONSABLE : Mr Frédéric Bertrand, Président de la Commission de Gestion, rue Neuve, 24 - 4210 Burdinne.

Le journal du Parc naturel est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des communes de Braives, Burdinne, Héron et Wanze. Il est également disponible sur simple demande à la Maison du Parc naturel ou téléchargeable sur notre site internet [www.pnbm.be](http://www.pnbm.be).

Le journal du Parc est édité par la Commission de Gestion du Parc naturel Burdinale-Mehaigne avec l'aide du Service Public de Wallonie, de la Province de Liège et de sa Fédération du Tourisme



## Edito

Même si ce journal sort un peu plus tard que prévu, je commencerai cet éditio par vous souhaiter, au nom de toute l'équipe et du Conseil d'Administration du Parc naturel, une excellente année 2021. Malgré les incertitudes qui planent encore sur ce début d'année nous vous souhaitons une année riche, épanouissante et bien sûr une bonne santé !

2020 aura été une année étonnante, pleine de chamboulements, de contraintes, mais aussi de découvertes et de réinventions d'une partie de notre façon de vivre... Nous vous souhaitons de pouvoir tourner au plus vite la page des nombreux impacts négatifs et de garder, de cette année, les belles trouvailles ou redécouvertes.

Bien que très bousculée par de nombreuses restrictions, notre année 2020 aura tout de même vu la réalisation de belles actions dans le Parc naturel. Ce numéro vous propose un petit focus sur certaines d'entre elles et vous invite une fois encore à aller à la rencontre des petites pépites de nature autour de chez vous.

*Frédéric Bertrand*  
PRÉSIDENT DU PARC NATUREL



## IN MEMORIAM

Burdinnois d'origine et passionné de son village, Marcel BERTRAND a fait partie des membres fondateurs du Parc naturel sous la présidence de feu M. Ernest Loumaye.

Dès 1980, il fut administrateur-secrétaire à l'asbl Etudes et Promotion du Parc naturel régional de la Vallée de la Burdinale et a œuvré activement pendant de nombreuses années pour la reconnaissance de notre Parc naturel. Ensuite, lorsque le Parc naturel fut créé, une Commission de gestion fut installée en 1992 et M. Bertrand y continua son travail sous la Présidence de M. Henri Mouton jusqu'en 2002.

M. Bertrand a également été le secrétaire de la Fédération des Parcs naturels de Wallonie.

Le Parc naturel a perdu une de ses chevilles ouvrières et lui rend hommage ici.

**WWW.PNBM.BE**

Retrouvez toute l'actu du Parc naturel sur notre site

[www.pnbm.be](http://www.pnbm.be)



## BALADES PAYSAGÈRES ET SOIRÉE PARTICIPATIVE CITOYENNE

En septembre et octobre 2020, le Parc naturel a rencontré les habitants du territoire autour de plusieurs activités sur les paysages.

Le 15 septembre, vingt citoyens ont répondu présent à la soirée participative citoyenne sur l'avenir des paysages dans le cadre du projet de la charte paysagère. Le Parc naturel souhaitait identifier des actions potentielles qui répondent plus spécialement aux besoins des habitants.

À l'aide d'un brin d'histoire, de géologie, d'hydrologie, de patrimoine, d'architecture, de lignes, de points et de couleurs, les villages de Lavoie, Huccorgne et Fumal nous ont révélé leurs secrets sur le façonnement de leur paysage lors d'une matinée ou d'une après-midi. À bientôt pour d'autres balades paysages !

## FÊTE DES POMMES

Après une petite tournée sur les autres communes du Parc naturel, la Fête des pommes a repris forme au Moulin de Ferrières. Couplée à l'événement Wallonie Nature organisé par la commune de Héron, la fête avait de quoi attirer les visiteurs. Et ceux-ci sont venus en nombre pour prendre part aux balades, découvrir les exposants présents, en apprendre davantage sur les fruitiers, apprécier la diversité des saveurs des pommes, presser quelques pommes au passage, ou simplement se retrouver autour d'un verre de jus fraîchement pressé ! Malgré la situation sanitaire, l'activité a pu avoir lieu et ce fût une belle bouffée d'air avant cette seconde période de confinement !

©Roberty, photography



## UN NICHOR POUR LE MARTIN-PÊCHEUR



Le long de nos cours d'eau, il existe de nombreux ouvrages d'art qui nécessitent d'être entretenus ou rénovés. C'était le cas d'un mur de berge de la Burdinale au niveau du pont de la rue du Sart à Marneffe. Bien conscient de l'intérêt que ce type de vieux mur peut représenter pour la faune et la flore, le Bourgmestre de Burdinne, Frédéric Bertrand a contacté le Contrat de Rivière Meuse Aval ainsi que le Parc naturel et des naturalistes locaux pour définir ensemble les mesures à prendre pour que ce nouveau mur reste accueillant pour la biodiversité. Après une réunion sur place, il a été décidé de profiter de ces travaux pour tester l'installation d'un nichoir artificiel pour le Martin-pêcheur. Grâce à une belle collaboration avec le service travaux de la commune de Burdinne, le nichoir a été installé le 24 juin. Dès 2021, des suivis seront régulièrement réalisés afin de vérifier son occupation et d'évaluer l'efficacité de cette mesure en vue de l'installation future d'autres nichoirs.

## STAGE D'ÉTÉ

Cet été encore le Parc naturel a accueilli une quinzaine d'enfants pour un stage d'une semaine à la découverte de la nature. Encadrés par deux animatrices de choix, ils ont pu découvrir, expérimenter, jouer, s'étonner et s'émerveiller. Balades à la recherche des trésors de la nature, fabrication de papier, jeux de pistes, teintures végétales, découvertes des abeilles et bien d'autres activités ont ravi cette joyeuse équipe... Vivement l'été prochain !



## CONFÉRENCE SUR LE GLANAGE

Le glanage c'est l'occasion de se retrouver sur le champ, de se salier les mains pour la bonne cause, de renouer un contact avec l'agriculteur. C'est aussi une manière de se réapproprier une nourriture locale et de saison, et de lutter contre le gaspillage alimentaire. Ce sont toutes ces valeurs et opportunités que nous voudrions vous présenter lors d'une conférence qui sera organisée en ligne le 16 février en soirée sur la thématique du glanage. Ce webinaire, organisé en collaboration avec de nombreux partenaires (GAL, FRW, RwDR, IEW), est bien entendu accessible à tous.

► Pour participer à la conférence en ligne, n'hésitez pas à prendre contact avec Hadrien Gaultet  
par mail : [hadrien.gaultet@pnbm.be](mailto:hadrien.gaultet@pnbm.be)



## LES PLANTATIONS DE L'AUTOMNE – HIVER 2020-2021

Le Parc naturel a pour objectifs de préserver et restaurer le patrimoine fruitier et d'augmenter le maillage écologique

notamment via les haies indigènes. Il apporte son soutien aux communes dans leurs projets de plantation de haies (choix des essences, endroits les plus opportuns, etc.) et propose également aux habitants des informations sur les primes, des conseils et des commandes groupées.

Cet automne, encore, le Parc naturel a réalisé deux commandes groupées pour l'achat de plants de qualité et d'origine certifiée. Une première concerne les plants indigènes (pour haies, alignements d'arbres, etc.) et la seconde concerne les arbres fruitiers d'anciennes variétés.

Un printemps et un été très secs (comme depuis 2-3 ans) ont limité les stocks de plants disponibles en pépinières alors que le plan wallon pour la plantation de 4000 km de haies et/ou 1 million d'arbres a fait décoller la demande. Dans ce contexte, pour assurer la fourniture des plants déjà commandés, le Parc naturel a dû arrêter les commandes groupées au début du mois d'octobre, alors qu'habituellement elles sont possibles pendant un mois supplémentaire.

4323 plants d'espèces indigènes ont ainsi pu être réceptionnés par le Parc naturel. Les habitants et

agriculteurs sont venus chercher leur commande pour les planter eux-mêmes s'ils le désiraient et 3265 plants ont été plantés par l'équipe des ouvriers du Parc naturel. Cette année on retrouve majoritairement dans les plantations le Charme commun 16.5%, l'Érable champêtre 12.5%, le Troène des haies 11%, la Viorne obier 10%, le Cornouiller sanguin 8%, le Noisetier commun 6.5%, le Cornouiller mâle 6%, le Sureau noir 5.5%, le Fusain d'Europe 5% et l'Aubépine monogyne 5%.

Pour les fruitiers de variétés anciennes, 154 arbres de vigueur forte ont été commandés via le Parc naturel (dont 83 à haute tige et 71 à demi tige) et 59 arbres de vigueur faible (basse tige). Parmi les variétés anciennes, quelques-unes ont eu plus de succès que d'autres, c'est le cas de la Cwastresse Double, la Gueule de Mouton, la Radoux ou la Reinette Dubois pour les pommiers, la Comtesse de Paris pour les poiriers, la Bigarreau Burlat et la Kordia, pour les cerisiers ou la Reine-Claude d'Oullins et la Wignon pour les pruniers. La variété de pêche Fertile de Septembre a également remporté un vif succès.

La demande est toujours très forte (constante pour les plants forestiers et en légère hausse pour les arbres fruitiers). Le Parc naturel va donc continuer son soutien aux particuliers, agriculteurs et communes pour les prochaines années. Si vous avez un projet de plantation, n'hésitez donc pas à nous contacter !

## AVEZ-VOUS DÉJÀ PENSÉ AU BÉNÉVOLAT ?

Que le bénévolat soit une activité régulière ou ponctuelle, il s'agit surtout de s'engager dans quelque chose qui nous plaît, qui nous parle. Les motivations peuvent évidemment être multiples: se sentir utile et être valorisé, rencontrer d'autres personnes cultivant les mêmes valeurs, envies, passions... Quel plaisir de pouvoir partager des moments, des expériences qui font sens et qui rassemblent en cette période particulière!

Au Parc naturel, les possibilités de s'impliquer sont nombreuses. Vous pouvez, par exemple, partager vos connaissances sur la faune, la flore, les champignons... lors de guidance ou encore donner un coup de main lors de l'organisation de nos événements («Marché du terroir» les premiers vendredis du mois, "Fête des Pommes" en octobre, week-end "Pain-Bière-Fromage" en août, etc.)

Le jardin didactique est un bel espace en pleine construction. Si ça vous tente de participer à son élaboration, n'hésitez pas!

Envie de participer à la gestion des sites naturels ? C'est possible avec le GAN (Groupe Action Nature) !

Vous avez des compétences en animation? Pourquoi ne pas nous proposer une activité qui ravirait grands et petits?

Nous pouvons également accueillir des jeunes pour 6 mois dans le cadre d'un Service Citoyen.

Vous l'aurez compris, le Parc naturel a cette envie de vous proposer de rejoindre cette belle aventure de s'investir dans un projet local et durable, en toute simplicité.

**Alors, convaincus? Contactez-nous**  
085 71 28 92 • [info@pnbm.be](mailto:info@pnbm.be)



## L'ASBL Diversifruits et ses antennes

Une antenne de l'ASBL Diversifruits, la locale Huy-Waremme, participe au redéploiement des vergers hautes tiges de variétés anciennes en Wallonie et préserve la diversité fruitière de notre territoire.

Un des objectifs principaux du travail de l'ASBL Diversifruits<sup>1</sup> est la restauration et la conservation des vergers hautes tiges. La Wallonie est découpée en plusieurs régions géographiques et géologiques, ayant chacune leur histoire et leurs particularités autour des arbres fruitiers et des vergers. Pour intensifier ses actions, l'ASBL a la volonté de créer des antennes locales sur chacun des territoires fruitiers homogènes, en s'appuyant sur des passionnés des vergers pour les animer.

Sur le territoire de Hesbaye situé entre Waremme, Hannut, Andenne, Huy et Wanze, une locale s'est créée en 2020 grâce à quelques passionnés reconnus de la région et membres de l'ASBL Diversifruits. Le Parc naturel est bien sûr de la partie. Il intervient comme soutien logistique et humain. Rappelons qu'il est déjà actif en la matière depuis plusieurs années et propose un cycle annuel de formations sur les vergers, avec des conseils de conduite et de suivi. Le Parc naturel organise aussi une manifestation annuelle et une commande groupée pour l'achat d'arbres fruitiers. L'antenne locale Diversifruits permettra d'amplifier ce travail en couvrant un territoire plus grand, en étoffant les calendriers d'animations et formations déjà proposées et en participant à la création et à la restauration de vergers hautes tiges de variétés anciennes, tout ceci grâce à la collaboration des bénévoles de la locale.

Les membres actuels de l'antenne ont chacun leur expérience dans les arbres fruitiers. Ceci développe le registre d'actions autour des vergers. Certains sont arboriculteurs, producteurs, cueilleurs de fruits. D'autres sont animés par l'envie de communiquer leur savoir en particulier au jeune public au travers d'animations dans les écoles. Enfin, tous ont juste la passion de l'arbre, de l'arbre fruitier.

► **Plus d'informations bientôt disponibles sur [www.diversifruits.be](http://www.diversifruits.be).**  
Il vous est aussi possible de contacter la locale via le Parc naturel.

## Un retour à la terre

*La Cense aux merles, un retour à la terre et aux arbres*

Depuis l'hiver passé, un tout jeune verger de variétés fruitières anciennes a pris racine à Pitet juste à côté de l'ancienne forge. Derrière cette belle réalisation, se cache une petite famille de Pitet consciente et pro-active en matière de consommation locale, mobilité douce, réduction des déchets, sauvegarde de l'environnement et du patrimoine.

Christophe, c'est l'arboriculteur de la famille, récemment diplômé par l'ASBL Diversifruits en tant que planteur et élagueur fruitier. L'automne et l'hiver passés, il a planté seul quelques 200 pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, pêcheurs et abricotiers de variétés anciennes. Progressivement, il a complété ses lignes de fruitiers en plantant près d'un millier de plants de petits fruits (cassis, groseilles, mûres...) et en greffant plusieurs dizaines de pommiers et poiriers dont il n'a pas pu trouver en pépinière les variétés souhaitées.

Passionné d'arboriculture fruitière depuis plusieurs années, (il gère un verger de variétés anciennes sur Wasseiges), il a su s'entourer d'amis, eux aussi professionnels dans le domaine, dont Marc Delvaux, un des membres fondateurs de l'ASBL Diversifruits.

En attendant les premières récoltes de délices de Huy, Pomme fraise ou Cwastresse double, et parce qu'il trouve le temps long, Christophe a aussi pris plusieurs dizaines

de poules pour entretenir le verger au moyen d'un pâturage tournant entre les lignes des arbres fruitiers. Il est ainsi possible de se procurer régulièrement des œufs frais, ainsi que du miel produit par la famille... car ils sont aussi apiculteurs !

Consciente de l'impact de notre société sur la nature, la famille a complété son verger par plusieurs aménagements en faveur de la nature. Une haie double rang de 250m a été plantée l'hiver passé avec une composition particulièrement riche puisqu'elle reprend presque l'ensemble des 63 espèces arbustives et arborées indigènes de Région wallonne. Cet été, une mare de 65m<sup>2</sup> a également été creusée et étanchéifiée au moyen d'une bâche, le sol ne permettant pas la rétention naturelle de l'eau. Enfin de nombreux nichoirs ont été installés partout dans le verger. En bref, un beau projet conçu pour allier production fruitière et préservation de la nature.

Si vous passez par là, n'hésitez pas à vous arrêter, surtout si vous voyez, un ou deux vélos garés, signe que la famille travaille dans le verger et sera là pour vous accueillir.

► **Pour suivre leur projet :**  
[facebook.com/censeauxmerles](https://facebook.com/censeauxmerles)  
ou [www.lacenseauxmerles.be](http://www.lacenseauxmerles.be)



<sup>1</sup>Diversifruits (<http://www.diversifruits.be/>) est une association, créée à la fin de l'année 2017 qui rassemble les acteurs de toute la filière du redéploiement des vergers de variétés anciennes en Wallonie et de tous les amateurs œuvrant à la préservation de la diversité fruitière en général. La philosophie du réseau est le partage d'expériences servant à la préservation du patrimoine fruitier wallon. Diversifruits organise très régulièrement des événements sur tout le territoire wallon. Vous pouvez les consulter via l'agenda : <http://www.diversifruits.be/agenda.html>

# APIS JARDINS

## Un nouveau jardin à la maison du Parc naturel

Sur le terrain situé à côté de la maison du Parc juste devant le verger conservatoire, un jardin se dessine...

Depuis la fin du jardin des Plantes de Pitet, l'équipe du Parc naturel mène une réflexion quant à la création d'un nouveau jardin au naturel. Petit à petit, les choses prennent forme et deviennent doucement visibles sur le terrain. Mais c'est un travail de longue haleine et il faudra encore quelques années avant que toutes nos idées puissent être mises en œuvre. Mais pour vous donner un avant-goût, nous partageons avec vous les dernières avancées de ce projet.

## Une vitrine pour « LES APIS JARDINS »

Ce jardin est pensé comme une «vitrine» vivante et didactique des aménagements pouvant être réalisés dans un jardin au naturel : mare, mur en pierres sèches, pré fleuri, potager en permaculture, hôtels à insectes, compost, etc. Il présentera différents milieux intégrés selon des méthodes inspirées de la nature.

Ce jardin servira de support à des animations, formations, ateliers pratiques, échanges de savoir-faire. Une place y est aussi laissée aux habitants désireux de cultiver un potager partagé. L'aspect humain du projet est donc très important et un des objectifs du Parc naturel est bien que ce jardin soit un lieu de détente, de rencontre et de convivialité, avec des espaces que les citoyens pourront s'approprier.

## Le plan du jardin (réalisation : Empreinte Nature)

Pour combiner au mieux toutes nos attentes et avoir une expertise supplémentaire, nous avons fait appel à un professionnel (en l'occurrence une professionnelle) pour la réalisation d'un plan global pour le futur jardin. C'est l'entreprise «Empreinte nature» qui a été sélectionnée pour travailler avec nous sur ce projet. Très vite nous avons voulu laisser la part belle à la découverte avec un jardin qui se dévoile à mesure de la progression en proposant plusieurs parcours permettant de s'immerger dans différentes ambiances.



Après plusieurs réunions, séances de réflexion et esquisses, la proposition s'est affinée jusqu'à l'aboutissement d'un plan qui est aujourd'hui entre nos mains et que nous vous présentons.

Si l'idée vous prend de venir vous promener à la Maison du Parc naturel, n'hésitez surtout pas à flâner dans le jardin pour découvrir les premiers aménagements! La grande mare avec son plessis en saule vivant, le potager collectif ou la spirale aromatique sont déjà bien visibles, d'autres comme les prés fleuris sont installés mais ne seront visibles qu'au printemps. Et pour le reste, zone humide, arbres fruitiers, zone de rocaïlle, espace pour enfants, abris, massifs de fleurs, espace botanique, petits fruits (et bien d'autres encore!) verront progressivement le jour et seront installés sur plusieurs années.



## Zoom sur quelques projets en cours dans le jardin

### Une formation pour entrepreneurs sur la biodiversité en espaces verts

Suite à l'appel à projet auquel nous avons répondu, notre jardin a été sélectionné comme support pour une formation organisée par Natagora à destination de professionnels en espaces verts. Cette formation a pour objectif d'outiller des professionnels à la création ou à la gestion d'espaces verts favorables à la biodiversité via des chantiers pratiques de création ou gestion d'aménagements typiques des jardins au naturel.

La formation a commencé en 2020 et même si le programme a été fortement bousculé par les confinements, c'est cette équipe d'entrepreneurs qui a semé les prés fleuris en septembre. Au printemps, ils devraient s'atteler aux plantations de haies, bosquets et fruitiers et ils creuseront la seconde mare. De quoi donner un beau coup de pouce à notre jardin !

### Un collectif Pot'coll bien investi

Nous avons déjà parlé du potager Collectif Pot'coll réunissant une petite dizaine de familles burdinnoises. Pour sa seconde année d'existence, le potager collectif a pris de l'ampleur. Le groupe s'est agrandi et consolidé. Les cultures ont fleuri tout au long de la saison apportant une teinte colorée au jardin. Des légumes savoureux, des récoltes fructueuses... le collectif s'organise de façon autonome et collective. Bravo aux membres du collectif pour le beau potager qui est mis en place !

Et une bonne nouvelle vient d'arriver pour ce collectif, le projet déposé dans le cadre de «Vis mon village» a été retenu et permettra aux membres du collectif de construire leur cabane à outils. La suite en 2021 !

### Un abri avec un four à Pain

Grâce à un subside octroyé par l'opération «C'est ma ruralité», le Parc naturel a pour projet la création d'un lieu de convivialité et de rencontre autour d'un four à bois qui pourra être utilisé pour diverses animations ou activités locales.

Il s'agira d'un espace couvert accessible librement dans lequel on peut prendre le temps, ensemble, de retrouver les gestes d'antan et de faire du pain, de cuisiner au feu de bois des pizzas ou d'autres plats savoureux, de partager un moment autour d'un bon repas. Cet abri pourra également servir de lieu de rencontre pour les membres du potager collectif et sera utilisé lors des animations/formations organisées par le Parc naturel.

Le projet a été introduit par le Parc naturel et a été renforcé par le soutien de l'asbl Du grain au pain. Un plan et une demande de permis doivent d'abord être introduits, avant de poser les premières «briques» au jardin ! La construction est prévue pour 2021.

## Envie de participer ?

Le projet vous intéresse? Vous souhaitez mettre vos mains dans la terre et nous aider dans la création du jardin, dans son entretien, donner vos idées pour développer le côté pédagogique, ludique, artistique, proposer des activités, ... N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus et échanger à ce sujet car ce projet peut aussi être le vôtre.



# LA NOUVELLE BROCHURE DU PARC NATUREL BURDINALE-MEHAIGNE, L'OCCASION DE (RE)DÉCOUVRIR VOTRE TERRITOIRE ET TOUT L'INTÉRÊT D'Y VIVRE !

Glissée dans ce numéro du Journal du Parc, la toute nouvelle brochure de présentation de votre Parc naturel.

Mais en fait, c'est quoi un Parc naturel, le savez-vous vraiment? Cette brochure vous présente les missions et toute une série (non-exhaustive) de projets menés par le Parc, ainsi que des informations concernant les richesses et la particularité du territoire.

De belles actions, fruit de collaborations entre des habitants du territoire et le Parc, y sont également mises à l'honneur... et vous donneront peut-être envie de faire partie de l'aventure. GAN, Apis Jardins, bénévolat, etc. autant de façons de s'investir localement.

Enfin, vous y découvrirez quelques activités, expériences à vivre et excursions à deux pas de chez vous.

### Et pour s'évader un peu plus loin...

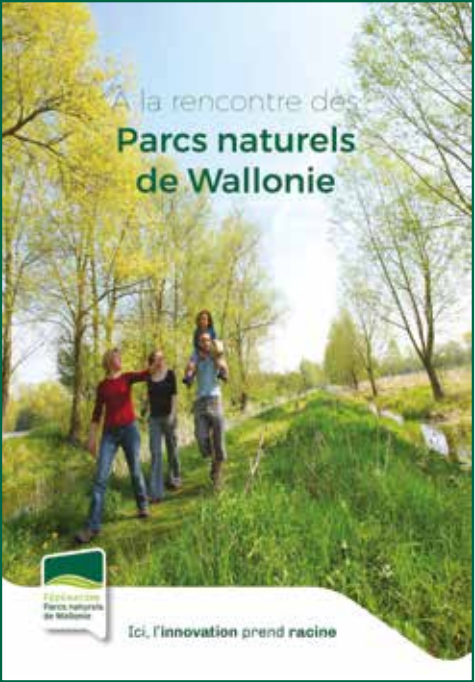
La Fédération des Parcs naturels a également publié une nouvelle brochure présentant les 12 Parcs naturels wallons: leurs missions, leurs valeurs, leurs spécificités, leur rôle sur le territoire. C'est l'occasion de découvrir la richesse d'autres territoires mais aussi de mieux comprendre le fonctionnement des Parcs et le rôle joué par la Fédération des Parcs naturels.

Vous êtes curieux d'en savoir plus sur les Parcs naturels du territoire wallon ?

► N'hésitez pas à consulter la brochure sur le site [www.parcsnaturelsdewallonie.be](http://www.parcsnaturelsdewallonie.be) (rubrique médias).

### LE SAVIEZ-VOUS ?

- Les Parcs naturels représentent 32% de la superficie du territoire Wallon !
- Un Parc naturel, ce n'est pas la même chose qu'une réserve naturelle.
- Les Parcs naturels collaborent entre eux pour mener à bien des projets transversaux.



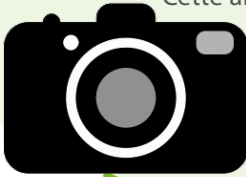
## PREMIER CONCOURS PHOTOS DU PARC NATUREL BURDINALE-MEHAIGNE

Dans notre journal précédent, nous lançons le premier concours photos du Parc naturel Burdinale-Mehaigne. Le thème de ce concours était «Les pépites près de chez nous». La sélection du gagnant du concours et du podium a été effectuée par l'ensemble de l'équipe technique du Parc naturel. Suite aux votes des membres de l'équipe, la photo qui remporte le concours est celle du pollinisateur de Jhézabel Winkin. Michel Garin arrive en seconde position avec la migration des Cigognes blanches et Claudine Heens en troisième position avec la photo d'un Troglodyte mignon.

Merci à l'ensemble des participantes et participants et bravo à Jhézabel Winkin qui remporte donc une mangeoire et un nichoir fabriqués par les ouvriers du Parc naturel.



### Concours 2021



Cette année 2021, nous vous invitons à garder vos appareils photos sous la main car nous organisons notre second concours photos. N'hésitez donc pas, dès maintenant, à prendre des photos sur le territoire des communes de Braives, Burdinne, Héron et Wanze. Le thème (ou les thèmes) du concours sera dévoilé prochainement sur notre site Internet et notre Page Facebook.

## ANALYSE D'UN POINT DE VUE PAYSAGER REMARQUABLE : LA VALLÉE DE LA MEHAIGNE À AVENNES ET LE POINT D'APPEL PAYSAGER

Sortons des sentiers battus des paysages à caractère naturel et prenons la route vers Avennes pour analyser les paysages de ce village où les éléments bâtis contribuent à la qualité paysagère de ses abords.

Le village d'Avennes, qui forme un bel ensemble bâti agrémenté de nombreux grands arbres, est perché sur le versant adret de la Mehaigne. L'adret correspond au versant le plus ensoleillé de la vallée. Il est donc le plus favorable à l'implantation d'un village. Dans la vallée de la Mehaigne, deux points de vue remarquables se situent le long de la rue d'Avennes qui relie les villages de Ville-en-Hesbaye et Avennes (en rouge sur la carte). Le premier s'est fait grignoter par les constructions récentes au-delà de la ferme carrée (encadré jaune sur la carte). Le second, vous permet de découvrir une superbe vue sur le village d'Avennes. Ce point de vue remarquable se situe à l'entrée de la rue de Ville-en-Hesbaye. Il est toujours préservé de l'urbanisation et devrait le rester vu sa situation en zone agricole et en zone inondable forte. Ces terrains du fond de vallée sont régulièrement inondés lors des crues de la Mehaigne.

Ils composent l'avant plan de ce point de vue paysager. Les bosquets linéaires et la végétation soulignent la ligne de force horizontale dans ce paysage. Outre ces lignes, le regard est attiré par un élément bâti : l'église Saint-Martin. Elle semble dominer le paysage et le village par sa teinte gris clair et son volume spécifique. En lecture du paysage, tout élément qui capte le regard se nomme point d'appel. En hiver, les arbres caduques permettent une perméabilité visuelle alors qu'en été, leur feuillage limitent la vue et encadrent l'église.

### PRÉSERVATION DU PAYSAGE :

Pour préserver la qualité paysagère de cette enveloppe villageoise et le caractère perché du village, il est important de ne pas étendre l'habitat vers le fond de vallée et de garantir la mise en évidence de l'église entre autres par l'usage de matériaux de même teinte que l'église pour la rénovation des bâtiments à proximité.



# La stratégie de la charte paysagère

L'élaboration de la charte paysagère progresse de jour en jour et ce journal est l'occasion de vous présenter un résumé de la stratégie paysagère du territoire du Parc naturel Burdinale-Mehaigne. Elle est un des points clés de cette charte, elle forme la charnière entre le volet sur l'analyse des paysages et la partie concrète d'un projet paysager.

Une stratégie est une vision à long terme pour atteindre un but. Dans ce cas l'objectif consiste à protéger, gérer et aménager les paysages divers et variés du territoire. La stratégie paysagère répond à la question «quels futurs paysages pour le Parc naturel Burdinale-Mehaigne?». La lisibilité et l'identité des paysages sont le fondement de cette stratégie qui se décline ensuite en trois axes. Les actions de la charte paysagère concrétiseront cette stratégie.

## UN SOCLE

La stratégie repose sur un besoin de **renforcer la lisibilité territoriale et l'identité des paysages**. Ce socle vise à atteindre une organisation du territoire cohérente avec ses paysages. Il s'appuie entre autres sur la mise en évidence d'éléments identitaires des paysages (ex : censes hesbignonnes, moulins), des points de repères paysagers (centre pénitencier, château d'eau) et des témoins historiques (tumuli, château féodal).

### Axe 1 : Nature et paysage

Cet axe a pour but de sauvegarder et restaurer le maillage écologique propre à chaque type de paysage. En effet, à chaque entité paysagère correspond un réseau écologique spécifique qui rend ses paysages et son ambiance uniques au sein du territoire ! Prenons par exemple la végétation des berges de la Fossoiroule, qui forme un cordon végétal bien reconnaissable dans le paysage de la vallée de la Fossoiroule. Quant à la vallée de la Burdinale, ses masses boisées tantôt humides dans le fond de vallée, tantôt sèches sur les versants, contribuent à son ambiance intime et vallonnée.

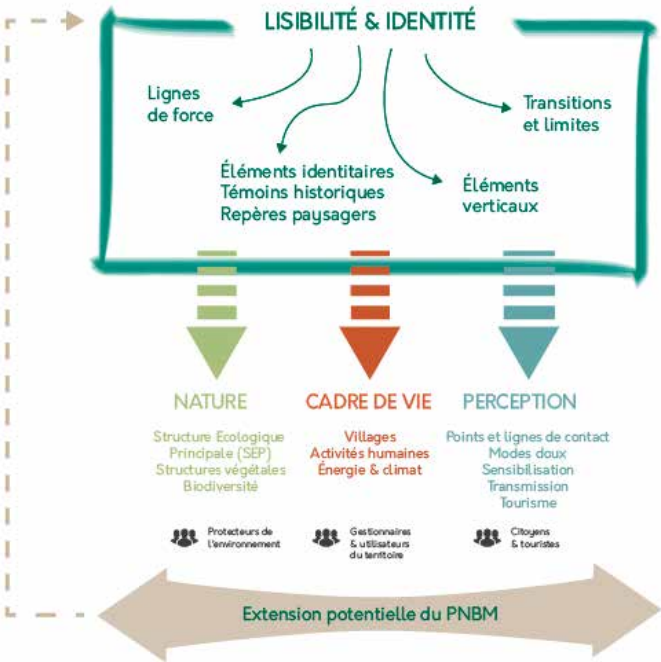
### Axe 2 : Cadre de vie et paysage

L'homme façonne le paysage par ses formes d'occupation de l'espace (village, activités économiques, agriculture, voiries, etc.). Ce deuxième axe se focalise sur le respect et la prise en compte du contexte paysager tout en aménageant des activités humaines dans le territoire.

### Axe 3 : Perception du paysage

Il y a perception dès que l'Homme rencontre le paysage. Divers moyens permettent de vivre, de découvrir et de comprendre la variété des paysages du territoire. Citons par exemple des outils de sensibilisation aux paysages (balades lecture du paysage), ou encore les chemins et voiries en tant que support à la mobilité douce (piéton, cycliste, cavalier). À travers ce troisième axe, les actions développées valoriseront la mémoire des paysages et l'histoire dont ils sont témoins. Ces projets soutiendront un tourisme respectueux de l'esprit des lieux et de leur histoire.

Enfin la stratégie anticipe l'extension des limites du Parc naturel. En effet, en cas d'extension elle permettra de garantir la lisibilité et l'identité des paysages, le socle de la stratégie.



# La barre d'effarouchement à la rescousse des animaux !

Cela fait trois années que le projet GAL Agriculture et Biodiversité porté par le Parc naturel est en cours. Ce projet bénéficie du travail d'agriculteurs particulièrement motivés et proactifs pour développer des méthodes innovantes de préservation de la biodiversité compatibles avec les pratiques agricoles actuelles. Dernièrement, le Parc naturel a collaboré avec Jacques Anciaux, agriculteur à Héron, pour fabriquer un prototype de barre d'effarouchement. Cet outil s'installe à l'avant du tracteur lors des travaux de fauche des fourrages et de destruction des couverts hivernaux faisant ainsi fuir les animaux avant le passage de la machine. De cette manière, perdrix, faisans, lièvres et chevreuils sont effarouchés et peuvent prendre la fuite devant les machines. Le comportement de ces animaux devant une menace est parfois de se blottir et de miser sur le mimétisme dans le milieu pour échapper aux prédateurs, d'où les dégâts potentiellement importants lors des travaux agricoles. Si la barre ne permet pas d'éviter tous les animaux, elle peut en revanche réduire de près de 60% le taux de mortalité. Des tests auront bientôt lieu pour faire les derniers ajustements de la machine. Le Parc naturel remercie Jacques Anciaux pour cette belle réalisation. Son initiative pour la biodiversité est d'autant plus belle qu'il proposera sa barre à tous les agriculteurs qui souhaitent la tester. La barre d'effarouchement pourrait donc être rapidement adoptée et généralisée.



# Un premier «Vogelakker» sur le parc : kesaco ?



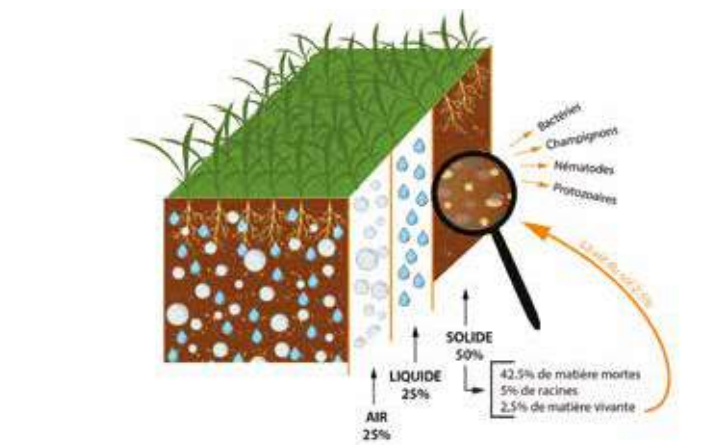
Du côté de la plaine agricole Braives-Burdinne, un nouvel aménagement a vu le jour, il s'agit du vogelakker qui peut être traduit littéralement par «Champ d'oiseaux». Le vogelakker est une mesure expérimentale déjà mise en place en Flandre mais il s'agit ici d'une première wallonne. Cette mesure vise à répondre aux besoins écologiques de nos rapaces, qui sont des prédateurs, et particulièrement, à ceux des busards : le Busard Saint-Martin, le Busard des roseaux et le Busard cendré. Ce dernier est plutôt rare sur notre territoire. Sa dernière apparition sur le Parc naturel remontait à une dizaine d'années jusqu'à ce qu'il réapparaisse en 2019 pour accomplir une nichée et permettre l'envol de quatre jeunes (voir Journal du Parc - janvier 2020). Le vogelakker consiste en une alternance de bandes semées de prairie fleurie et de luzerne. La prairie fleurie est favorable aux insectes, la luzerne est quant à elle une culture fourragère particulièrement propice aux rongeurs. La luzerne sera exploitée par l'agriculteur et les fauches régulières de la bande offriront aux busards un terrain de chasse idéal dans lequel les proies seront plus facilement repérables tout au long du printemps et de l'été. Cette mesure sera suivie par des ornithologues afin de valider son efficacité et nous espérons qu'elle contribuera à favoriser les magnifiques rapaces que sont les busards.

# LES SLIPS NOUS LIVRENT QUELQUES SECRETS SUR NOS SOLS !

Nous avons brièvement parlé dans nos précédents journaux du test du slip en coton proposé aux agriculteurs et citoyens du Parc naturel. L'idée n'était pas de renouveler leurs vieux slips mais bien de les enterrer. Les plus taquins d'entre vous pourraient se dire «mais quelle idée... Et ils espèrent que ça poussera !». Mais non, on est un peu fou mais pas à ce point-là ! Le test du slip a pour but de se faire une idée de la santé des sols par rapport au travail des micro-organismes. C'est donc une histoire très sérieuse et on vous l'explique un peu plus en détail.

## La vie du sol

Le test du slip a pour vocation d'apprécier l'intensité de l'activité biologique des sols. Mais qu'est-ce que l'activité biologique des sols ? Que se passe-t-il sous nos pieds ? Lorsque l'on regarde rapidement, peu de choses sont visibles et pourtant le sol recèle de nombreux mystères souterrains !



Ainsi, un hectare de terre peut facilement abriter près de 600 kilogrammes de vers de terre, c'est l'équivalent d'une vache ! Et c'est loin d'être tout, la plupart des organismes du sol sont invisibles à l'œil nu. Voici un petit aperçu de ce que l'on peut trouver dans un mètre carré de sol :

| Groupe            | Nombre d'espèces | Individus/m²         | Biomasse (g/m²) |
|-------------------|------------------|----------------------|-----------------|
| Protozoaires      | 68               | 100.000-10 milliards | 6 à >30         |
| Nématodes         | 65               | 10 à 30 millions     | 1 à 30          |
| Vers de terre     | 50-100           | 50 à 400             | 20 à 400        |
| Acariens          | 11               | 20.000 à 400.000     | 0,2 à 4         |
| Collembolles      | 140              | 20.000 à 400.000     | 0,2 à 4         |
| Larves d'insectes | >250             | jusqu'à 500          | 4,5             |
| Bactéries         | indéterminé      | 1011 à 1014          | 150             |
| Champignons       | indéterminé      | -                    | 350             |

Hé oui, vu sous cet angle, le sol ressemble à une grande cité cosmopolite, et chacun y joue son rôle, personne n'est inutile ! Les organismes du sol ont de nombreux rôles, on peut identifier les fonctions principales suivantes :

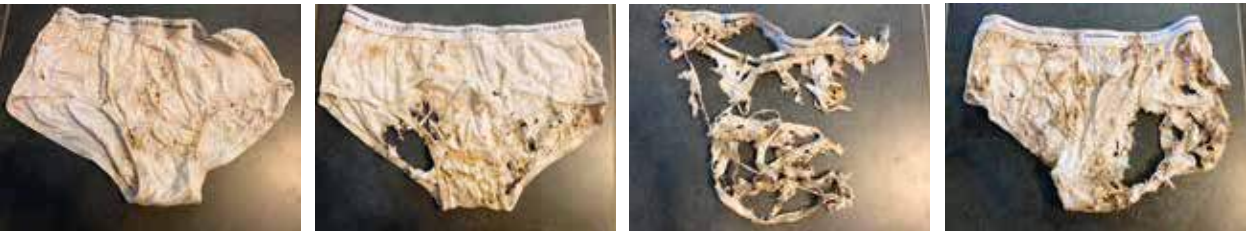
1. *Le recyclage de la matière organique* (les feuilles, branches, etc.) : les organismes du sol transforment les tissus organiques morts présents dans le sol en minéraux assimilables par les racines des plantes, ce qui permet de nourrir les plantes et de participer aux cycles essentiels du carbone et de l'azote.
2. *Une régulation biologique* : dans le sol, les organismes sont constamment à la recherche d'énergie pour se reproduire. Certains tirent leur énergie de la matière organique, d'autres consomment des champignons et des bactéries, d'autres encore s'attaquent aux plantes (les parasites). C'est une véritable chasse aux ressources qui peut se traduire par «qui mange qui ?». Dans un sol qui fonctionne bien, les populations d'organismes différents sont nombreuses et s'équilibrent entre elles, ce qui empêche de ne voir qu'une seule espèce proliférer, comme par exemple un organisme parasite pouvant causer des dommages importants aux plantes.
3. *La structuration des sols et l'infiltration de l'eau* : les organismes du sol creusent sans cesse des galeries pour trouver leur nourriture, à l'image des fourmis, des termites et des vers de terre ! Ces derniers sont même couramment appelés "ingénieurs du sol" tellement leur action est importante. Chaque galerie creusée, parfois jusqu'à deux mètres de profondeur, est un espace dans lequel l'eau peut s'infiltrer et les racines se développer. De plus, les vers de terre participent à la mobilité des bactéries et des champignons incapables de se déplacer dans le sol, ce sont de véritables autobus !

Et ils ont de nombreuses autres fonctions telles que la dégradation des polluants, la fabrication de nouveaux sols, etc.

C'est fou ce qu'il se passe sous nos pieds ! Sans cela, pas de terre fertile, pas de slips dégradés, pas de cultures et donc ni récolte ni nourriture dans nos assiettes. Il faut faire de son mieux pour préserver ce monde merveilleux, mais comment ?

## Que nous racontent les slips déterrés ?

Après avoir déterré les slips de leur parcelle agricole ou de leur jardin, les agriculteurs et jardiniers qui se sont prêtés au jeu nous ont envoyé leur découverte. Nous avons maintenant des slips un peu partout dans les bureaux du Parc naturel. Voici quelques photos souvenir des participants à notre test :



Le test du slip reste un test qualitatif trop approximatif pour tirer des conclusions scientifiques, il s'agit plutôt d'un test ludique. Cependant, nous pouvons d'ores et déjà confirmer une observation faite dans des études similaires, toute perturbation du sol a un impact négatif sur ses organismes. C'est notamment le cas du travail du sol en profondeur comme le labour.



### Dans votre potager

À l'échelle de votre potager, un slip peu dégradé signifie que l'activité des organismes du sol n'était pas à son optimal. Il faut donc être vigilant et voir s'il n'y a pas lieu d'adapter les pratiques de jardinage : réduire le travail du sol à la bêche, apporter plus de matière organique diversifiée (compost, fumier, tontes de gazon, etc.).

### Dans les parcelles agricoles

Ce test ludique confirme l'intérêt des nouvelles pratiques telles que le non labour ou le semis sous couvert végétal (une céréale est semée dans un couvert de légumineuses, sans travail de sol) pour rendre aux sols leur activité biologique optimale et donc leur fertilité naturelle. Plus la vie du sol sera intense et diversifiée, plus grande sera la résilience de la parcelle face aux organismes parasites des plantes. C'est sur ce constat que le projet Générations Terre mise avec un travail sur l'innovation des pratiques chez les agriculteurs actifs dans le projet. Ensemble, ils visent la réduction des produits phytopharmaceutiques notamment grâce à des pratiques culturales permettant d'améliorer la vie du sol.



### Et notre slip enterré dans un bois ?

Notre slip enterré dans un bois est presque intact ! Mais comment est-ce possible ? Les sols forestiers sont bien différents des sols cultivés et abritent donc d'autres micro-organismes, plus spécialisés dans la dégradation du bois et des feuilles. Ces sols ne sont donc pas adaptés à la culture agricole au cycle beaucoup plus rapide que la forêt. Mais ils n'en sont pas moins bons, c'est d'ailleurs sur ce genre de sol que se développent des milieux naturels très intéressants. Les sols aussi renferment une belle biodiversité !

Pour compléter cet article, nous vous proposerons pendant plusieurs semaines des expériences à réaliser simplement pour observer les divers éléments du sol. Suivez attentivement la page Facebook [www.facebook.com/agribiodiversite](http://www.facebook.com/agribiodiversite) et notre site internet [www.pnbm.be](http://www.pnbm.be).

# SE PROMENER OU RANDONNER, À PIED OU À VÉLO, UNE MATINÉE OU PLUSIEURS JOURS

TOUTES LES POSSIBILITÉS EXISTENT EN TERRES-DE-MEUSE AVEC PLUS DE 140 CIRCUITS BALISÉS OU NON

Depuis les plateaux agricoles de la Hesbaye jusqu'aux vallons du Condroz en passant par la Meuse et ses coteaux boisés, la diversité des paysages comme des dénivelés et des types de voirie répond à toutes les envies.

En Hesbaye, un réseau dense de points nœuds et un grand nombre de voiries revêtues et calmes invitent à la pratique du vélo pour découvrir des trésors d'histoire et de patrimoine. Il suffit de suivre le balisage ! Composez vous-même votre itinéraire sur :

► [www.liegetourisme.be/pointsnoeuds](http://www.liegetourisme.be/pointsnoeuds)



Le Pays Burdinale-Mehaigne, les coteaux mosans et le Condroz offrent une toute autre palette qui ravira les vététistes et les randonneurs au travers de parcours forestiers et souvent riches en biodiversité. La Maison du Tourisme vous propose de nombreux supports pour vous guider ! Cartes, fiches, tracés GPX, appli randos, trouvez votre promenade sur :

► [www.terres-de-meuse.be](http://www.terres-de-meuse.be)

Remonter le ruisseau de Solières de grotte en cascade ou passer sous les rochers de la Mehaigne pour voir les magnifiques floraisons printanières.

En été, profiter de l'ombre dans les bois de Tihange, se perdre dans les bois de la Neuville ou se tremper les pieds dans l'eau fraîche du Fond d'Oxhe.

Crapahuter en automne dans les bois de Wanhériffe en se croyant en Ardenne ou sur les crêtes du Hoyoux pour profiter des colchiques.

Arpenter les rues médiévales de Huy ou d'Amay, s'étonner de la beauté des sentiers autour de Warfusée ou d'Engis en hiver.

Chaque saison mérite de venir randonner en Terres-de-Meuse.

Pour randonner dans le respect des autres et de l'environnement :  
tenez votre chien  
en laisse,  
reprenez vos déchets,  
respectez les règles  
de circulation en forêt.

[http://environnement.wallonie.be/publi/dnf/brochure\\_circulation.pdf](http://environnement.wallonie.be/publi/dnf/brochure_circulation.pdf)



## Autour du village de Lavoir

À tous ceux que les frimas de l'hiver n'effraient pas, le village de Lavoir offre une destination riche en découvertes naturelles, patrimoniales et gustatives, au cœur du Parc naturel Burdinale-Mehaigne et du territoire touristique des «Terres-de-Meuse».

À consommer sans modération, en famille ou entre amis...

### LA PROMENADE DE SAINT-HUBERT

Parmi les 18 promenades balisées sur le territoire des communes de Braives, Burdinne, Héron et Wanze, celle de Saint-Hubert fournit au marcheur curieux son lot de découvertes. Cette balade d'une dizaine de kilomètres peut s'effectuer au départ de la place Fayat, en bordure de la N643 qui relie Éghezée à Huy, ou mieux, du Moulin de Ferrières où le promeneur trouvera toutes les commodités utiles : parking, toilettes, boulangerie, restaurant, etc.

La promenade chemine à travers le village de Lavoir, le long d'impressionnantes fermes seigneuriales, jusqu'à la petite église Saint-Hubert, perchée au sommet d'une élévation et protégée par un mur de clôture qui englobe son cimetière. Elle emprunte ensuite un chemin creux pour mener à la ligne de crête, permettant au promeneur de découvrir un large panorama qui porte encore les traces d'un passé minier.

L'itinéraire traverse ensuite le village de Héron pour rejoindre le lieu-dit «La Bolette» qui désigne une petite élévation naturelle du terrain, avant de redescendre vers Lavoir. Le chant de l'alouette, le cri d'une buse, le vol stationnaire dit «en Saint-Esprit» du Faucon crécerelle, voire la fuite d'un lièvre accompagnent la balade.

► **Tout l'itinéraire de la promenade est disponible à l'accueil touristique du Moulin de Ferrières, ainsi que sur <http://www.terres-de-meuse.be/promenades/>.**

### LE MOULIN DE FERRIÈRES

Le Moulin de Ferrières est cité pour la première fois dans les sources historiques en 1424. Les bâtiments d'origine ont connu une profonde métamorphose au 18e siècle, qui leur a conféré leur aspect actuel. C'est un des rares moulins artisanaux encore en activité en Wallonie. La mouture s'y fait de manière traditionnelle sur des meules en pierre et produit une farine de très grande qualité nutritionnelle.

En 2015, la Commune de Héron a fait l'acquisition du site en se donnant pour objectif de préserver ce patrimoine remarquable, d'en perpétuer la vocation, tout en l'intégrant dans un projet de développement économique et touristique durable. C'est ainsi qu'un accueil touristique a été inauguré en juillet 2020. Les visiteurs y trouvent toute l'information touristique locale, ainsi que des vélos en location.

En décembre 2020, la Boulangerie du Moulin de Ferrières a ouvert ses portes. Elle propose principalement des pains au levain, réalisés avec la farine bio et locale produite au Moulin. L'ouverture d'un restaurant, la Table du Moulin, est prévue dès que les mesures de luttés contre le Covid le permettront...

► **Toutes les informations sont sur [www.moulinferrieres.be](http://www.moulinferrieres.be).**



## « ÉNERGIE EN ENTREPRISE ». PLUS QU'UN PROJET, UN ACCOMPAGNEMENT !

Depuis 2018, le GAL Burdinale-Mehaigne accompagne les acteurs économiques des communes dans leur transition énergétique.

Afin de les aider au mieux, plusieurs actions sont proposées : audit, appel à projets, monitoring énergétique, quick scan, plateforme d'échanges solidaires pour professionnels.

Autant de possibilités faites sur mesures pour les indépendants, commerçants, entrepreneurs, agriculteurs, associations...

Grâce au fonds LEADER, nos actions sont subventionnées et sont donc proposées gratuitement à tout professionnel qui en fait la demande.

Envie d'en savoir plus ?

► **Contactez notre chargée de mission !**

**Caroline Deleigne - 085/84.97.86 ou 085/23.05.25 - [c.deleigne@mch-economie.be](mailto:c.deleigne@mch-economie.be)**

**[www.galbm.be](http://www.galbm.be) - Energie – GAL Burdinale-Mehaigne**

*Notre agenda a été bien bousculé en 2020  
et le sera encore en ce début 2021...*

Il est compliqué pour nous de vous présenter un agenda d'activités pour cette année 2021. Nous avons beaucoup d'idées et d'envies d'activités à vous proposer mais nous vous informerons au fur et à mesure des possibilités permises par les consignes fédérales. Notre agenda sera donc très évolutif et nous vous invitons à le consulter régulièrement sur notre site [www.pnbm.be](http://www.pnbm.be).

Voici tout de même les grands événements prévus, en espérant que nous pourrions effectivement les mettre en place...

# PAIN BIÈRE FROMAGE

Week-end axé sur la dégustation de produits du terroir.  
Boulangers, brasseurs, fromagers seront présents pour mettre en valeur leurs produits. Animations pour les enfants.

**14 & 15 août 2021**  
À la ferme  
de la Grosse Tour à Burdinne





## Stage pour les 6-10 ans

Cette année encore, durant la première semaine d'août, la Maison du Parc deviendra un terrain de jeu géant et le point de départ de nombreuses aventures pour les petits curieux de nature de 6 à 10 ans.

# FÊTE DES POMMES

**Dimanche 10 octobre 2021**  
À la Maison du Parc naturel

Exposition et identification de fruits.  
Conseils sur les variétés, la plantation, les haies et les ligneux champêtres.

Conférences et animations.  
Vente de fruits de variétés anciennes,  
jus, cidre, sirop de  
pommes et poires, etc.



## Les marchés locaux

### Braives

Marché tous les mercredis de 15 h à 19 h  
à l'ancienne gare de Braives

### Couthuin

Le petit marché, tous les mercredis de  
9 h à 13 h sur la place communale de  
Couthuin

### Wanze

Marché tous les vendredis de 14 h à 19 h  
sur la place Faniel de Wanze

### Burdinne

Le marché du terroir  
Le 1<sup>er</sup> vendredi du mois de 16 à 21 h  
de mars à décembre

